

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat - 86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs.....	p. 3
Avis aux éducateurs.....	p. 8
Avis aux arbitres.....	p. 12
PV Comité de Direction.....	p. 13
PVs Commission Sportive.....	p. 16

AGENDA DE LA SEMAINE

Mardi 18 août :

- Commission Sportive

Jeudi 20 août :

- Commission Féminine - Pôle 79/86

ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS

Dates limites

D5 >>> 17/08/26

Coupes Séniors >>> 31/08/26

Féminines à 11 et à 8 >>> 16/08/26

U11 à U18 >>> 31/08/26

U7 et U9 >>> 13/09/26

U11-U13F à U18F >>> 23/08/26

U6-U10F >>> 13/09/26

Foot Loisirs >>> 31/08/26



Plus d'informations pages 3 à 6

RÉUNION RENTRÉE DES JEUNES

Le samedi 5 septembre 2026 au District

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



DÉCLARATION MATCHS AMICAUX

Informations et feuilles de
déclaration disponibles
en page 6

JOURNÉES D'ACCUEIL

Appel à candidature pour
recevoir les différentes journées
d'accueil (U7/U9, U11 et
U6F/U11F) de la saison 26/27

Plus d'informations page 7



PARTENAIRE

Réseaux de lumière

Éclairage, mise en lumière ou illuminations festives, Citeos Poitiers, entreprise de la société Ancelin, accompagne ses clients dans leurs projets de réseaux de lumière.



Bureau d'études

[Bureau d'études](#) →



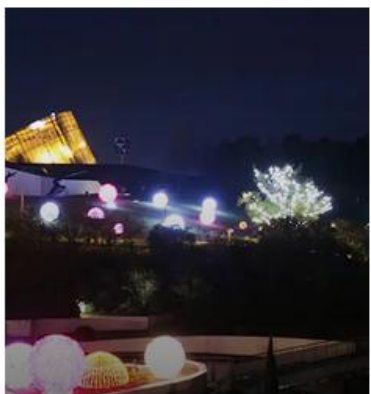
Eclairage public et sportif

[Eclairage public et sportif](#) →



Mise en valeur du patrimoine

[Mise en valeur du patrimoine](#) →



Illuminations festives

[Illuminations festives](#) →



Equipements Urbains Dynamiques

[Equipements Urbains Dynamiques](#) →



Infrastructure de recharge de véhicule électrique

[Infrastructure de recharge de véhicule électrique](#) →

Pour accéder à leur site : <https://www.ancelinreseaux.fr/>



AVIS AUX CLUBS

ENGAGEMENTS COUPES RÉGIONALES – SAISON 2026/2027

Les engagements pour les Coupes suivantes sont ouverts sur Footclubs :

- Coupe de France Féminine (date de fin d'engagement le 15/08/2026)
- Coupe de Nouvelle-Aquitaine (engagement **obligatoire pour les équipes régionales** / date de fin d'engagement le 15/08/2026)
- Coupe de Nouvelle-Aquitaine Féminine (engagement **obligatoire pour les équipes régionales** / date de fin d'engagement le 31/08/2026)
- Coupe Nationale Futsal (date de fin d'engagement le 15/09/2026)
- Coupe de Nouvelle-Aquitaine Futsal (date de fin d'engagement le 31/12/2026)
- Coupe Gambardella (date de fin d'engagement le 15/08/2026)
- Coupe Nike U18 F (date de fin d'engagement le 31/08/2026)

Pensez à **donner votre accord** afin de valider votre engagement. Également, n'oubliez pas de renseigner vos desideratas pour toutes les compétitions via Footclubs

ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS JEUNES – SAISON 2026/2027

Nous vous informons que les engagements Jeunes (garçons et filles) sont désormais ouverts sur Footclubs (voir notice : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/16cfc667ba80c9a9b6afab7284ccfc4b.pdf>)

1/ Dossier de Candidature

Pour les **U15 D1, U15 D2, U13 D1, U13 D2 et U11-U13F Niveau 1**, un dossier de candidature (voir lien ci-dessous) sera à renvoyer en plus de l'engagement Footclubs.

- U13 D1 : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/651942049a6b2f12681ddd3033bf8a86.pdf>
- U13 D2 : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/bbb2618db000df3f9d6f3a2cb48ecda9.pdf>
- U15 D1 : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/babc61ac9ae27677c2f3e93660e9109f.pdf>
- U15 D2 : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/1ef1ec67b9c0d76ef5a802c1e285b655.pdf>
- U11-U13F Niveau 1 : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/82a5847f249d8cd18a07d51b0a7a9ac3.pdf>

2/ Engagement spécifique Foot Animation Loisir

Les équipes U11, U7-U9 et U6-U10F sont à engager dans le module Foot Animation Loisir (dans Footclubs - Epreuves Championnats et Coupes/Foot Animation Loisir)

Aide : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/a5413dea0a7da826c7f3d6d87300983b.pdf>

3/ Terrains et Désidératas

Merci de bien vouloir vérifier :

- **Vos terrains**
- **Vos désidératas** (jumelage et alternance, horaires, nocturne...)

En championnat et en coupe,

- Modifier les désidératas si nécessaire, ils sont conservés d'une saison à l'autre.

Voir la notice explicative

4/ Entente

Pour une entente : saisissez l'engagement de votre équipe avec le club support avant de saisir l'entente dans Footclubs – Organisation – Vie du club (voir notice : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/dc8f72958fdbec39bd210ec09615fe15.pdf>).

**5/ Dates à respecter**

Nous vous remercions de bien noter les dates limites d'engagements ci-dessous :

	COMPETITION	DATE LIMITE D'ENGAGEMENT	DÉBUT DE LA COMPETITION	OBSERVATION
CHAMPIONNAT JEUNES M	U18	31/08/26	19/09/26	
	U17	31/08/26	19/09/26	
	U15 D1	31/08/26	19/09/26	+ DOSSIER DE CANDIDATURE
	U15 D2	31/08/26	19/09/26	+ DOSSIER DE CANDIDATURE
	U15 BRASSAGE	31/08/26	19/09/26	
	U13 D1	31/08/26	19/09/26	+ DOSSIER DE CANDIDATURE
	U13 D2	31/08/26	19/09/26	+ DOSSIER DE CANDIDATURE
	U13 BRASSAGE	31/08/26	19/09/26	
	U11	31/08/26	12/09/26	
	U7/U9	13/09/26	09/09/26	
COUPES JEUNES M	CHALLENGE U18	Automatique pour les équipes engagées en championnat	12/09/26	
	CHALLENGE U17	Automatique pour les équipes engagées en championnat	12/09/26	
	CONSOLANTE U17	Automatique		
	CHALLENGE U15	Automatique pour les équipes engagées en championnat	12/09/26	
	CONSOLANTE U15	Automatique		
	FESTIVAL U13	Automatique pour l'équipe 1 sur FAL	12/09/26	
	CHALLENGE DANSAC U13	Automatique pour les équipes 1 et 2. Préengagées pour les équipes 3 et +, donner l'accord sur FAL	03/10/26	
CHAMPIONNATS F	U18 F	23/08/26	12/09/26	
	U14-U17 F	23/08/26	12/09/26	
	U15 F	23/08/26	12/09/26	
	U11-U13 F	23/08/26	19/09/26	+ DOSSIER DE CANDIDATURE pour le Niveau 1 (U10F non autorisées)
	U6-U10 F	13/09/26	26/09/26	
COUPES F	FESTIVAL U13 F	Automatique pour les équipes engagées en championnat		

En cas de problème consulter le portail d'assistance en cliquant sur le "?" disponible en haut à droite de l'application "Compétitions" ou via cette URL : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/fag/private/fff/>



ENGAGEMENTS D5 ET COUPES DÉPARTEMENTALES – SAISON 2026/2027

1/ Terrains et Désidératas

Merci de **bien vouloir vérifier** :

- vos terrains
- et vos **désidératas** (jumelage et alternance, horaires, nocturne...)

➤ En championnat et en coupe :

Modifier les désidératas si nécessaire, ils sont conservés d'une saison à l'autre.

A cet effet, vous trouverez une notice explicative : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/16cfc667ba80c9a9b6afab7284ccfc4b.pdf>

2/ Entente

Pour une entente : saisissez l'engagement de votre équipe avec le club support avant de saisir l'entente dans Footclubs – Organisation – Vie du club.

Aide : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/dc8f72958fdbec39bd210ec09615fe15.pdf>

3/ Dates à respecter

Nous vous remercions de bien noter les dates limites d'engagements ci-dessous :

	COMPETITION	DATE LIMITE D'ENGAGEMENT	DÉBUT DE LA COMPETITION	OBSERVATION
	SENIOR D5	17/08/26	06/09/26	
COUPES SENIORS M	COUPE ANDRE TASSIN	31/08/26		Attention 3 coupes Maxi par équipe à l'exception des 2 premiers tours de Coupe de France. Au risque d'être désengagé des coupes inférieures.
	COUPE LOUIS DAVID	Automatique pour l'équipe première en Départementales	13/09/26	
	COUPE JOLLIET ROUSSEAU	Automatique pour les équipes 1, accord à donner avant le 31/08/2026	11/10/26	
	COUPE MARCEL RENAUDIE	Automatique, accord à donner avant le 31/08/2026	11/10/26	
	CHALLENGE DES RESERVES	Automatique pour l'équipes réserve en Départementales	27/09/26	

ENGAGEMENT FOOT LOISIRS – SAISON 2026/2027

Nous vous informons que l'engagement Foot Loisirs est ouvert **jusqu'au lundi 31 août 2026**.

L'engagement de votre équipe se fait dans Footclubs, Epreuves Championnats et Coupes, Foot Animation loisir.

Procédure : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/a5413dea0a7da826c7f3d6d87300983b.pdf>



ENGAGEMENTS SÉNIORS FÉMININES – SAISON 2026/2027

Nous vous informons que les engagements Seniors féminines sont désormais ouverts sur Footclubs (cf notice en pièce jointe).

1/ Terrains et Désidératas

Merci de **bien vouloir vérifier** :

- vos terrains
- et vos **désidératas** (jumelage et alternance, horaires, nocturne...)

En championnat et en coupe :

- modifier les désidératas si nécessaire, ils sont conservés d'une saison à l'autre.

A cet effet, vous trouverez une notice explicative : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/16cfc667ba80c9a9b6afab7284ccfc4b.pdf>

2/ Entente

Pour une entente : saisissez l'engagement de votre équipe avec le club support avant de saisir l'entente dans Footclubs – Organisation – Vie du club.

Aide : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/dc8f72958fdbec39bd210ec09615fe15.pdf>

3/ Dates à respecter

Nous vous remercions de bien noter les dates limites d'engagements ci-dessous :

	COMPETITION	DATE LIMITE D'ENGAGEMENT	DÉBUT DE LA COMPETITION
CHAMPIONNATS F	SENIOR D1 F	16/08/26	13/09/26
	SENIOR D2 F	16/08/26	13/09/26
	SENIOR A 8 F	16/08/26	12/09/26
COUPES F	CHALLENGE DU POITOU A 11	Automatique pour la 1ère équipe du club en Départemental	
	CHALLENGE DU POITOU A 8	Automatique pour les équipes engagées en championnat	

En cas de problème consulter le portail d'assistance en cliquant sur le "?" disponible en haut à droite de l'application "Compétitions" ou via cette URL : <https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/fff/>

DÉCLARATION DE MATCH AMICAL - PROCÉDURE

Nous rappelons qu'il convient de déclarer les matchs amicaux que vous organisez.

Vous voudrez bien noter que **vos déclarations de matchs amicaux se feront auprès de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine pour toutes les équipes évoluant en N2, N3 et R1 (y compris les jeunes Nationaux).**

Concernant la déclaration de **vos matchs amicaux pour les catégories R2, R3 et Départementales (y compris les jeunes Régionaux et Districts)**, vous voudrez bien dorénavant les déclarer auprès de votre District d'appartenance.

Vous trouverez ci-dessous les feuilles de déclaration de match amical à réaliser auprès de la LFNA et du District.

LFNA : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/71b69d681a541af99e3c5c4447e75428.pdf>

District : <https://foot86.fff.fr/wp-content/uploads/sites/33/bsk-pdf-manager/41a6cfce8a8eea37f01cb22139a84253.pdf>

Merci de déclarer vos matchs au plus tard 5 jours avant au risque de ne pas pouvoir désigner d'arbitres.



APPEL A CANDIDATURE – JOURNÉES D'ACCUEIL – SAISON 2026/2027

Nous lançons un appel à candidature pour l'organisation des Journées de Rentrée du Foot pour les catégories U11, U7-U9 et U6F-U11F.

Les clubs intéressés pour recevoir un plateau, doivent répondre au mail, qui a déjà été transmis sur vos boîtes mails clubs, avant le lundi 24 août 2026.

Prérequis Rentrée du Foot U11 :

- Disponible le samedi 12 septembre matin
- Un Terrain Foot à 11 équipé de buts mobiles Foot à 8 (2 terrains Foot à 8)
- Une aire de jeux pour une activité complémentaire

La répartition des équipes se fera sur la base des engagements en championnat, pensez-bien à vous inscrire via « Footclubs/ Foot Animation Loisirs » pour le lundi 31 août 2026.

Prérequis Rentrée du Foot U7-U9 :

- Disponible le samedi 19 septembre matin
- Deux Terrains Foot à 11 (voir 1 terrain Foot à 11 et une aire de jeux)

La répartition des équipes se fera sur la base des engagements aux plateaux au 9 septembre 2026, pensez-bien à vous inscrire via « Footclubs/ Foot Animation Loisirs » dès que possible après la rentrée.

Prérequis Rentrée du Foot U6 – U11F :

- Avoir une équipe Jeune féminine engagée pour cette saison (de U6F à U13F)
- Disponible le samedi 26 septembre matin
- Deux Terrains Foot à 11

La répartition des équipes se fera sur la base des engagements en championnat et aux plateaux, pensez-bien à vous inscrire via « Footclubs/ Foot Animation Loisirs » pour le dimanche 13 septembre 2026 pour les U6-U11F.



AVIS AUX ÉDUCATEURS

FORMATIONS D'ÉDUCATEURS

DIPLOMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Responsable École de Football - Date limite des inscriptions 28/09/2026	Poitiers	Positionnement 12/10/2026	10h00-18h00
		Semaine 1 09 et 10/11/2026 03 et 04/12/2026	
		Semaine 2 28 et 29/01/2027 02 et 03/03/2027	
		Certification 14/04/2027	
Coach Jeunes - Date limite des inscriptions 17/11/2026	Poitiers	Positionnement 01/12/2026	10h00-18h00
		Semaine 1 Du 16 au 18/12/2026	
		Semaine 2 Du 10 au 12/02/2027	
		Certification 30/03/2027	
Coach Séniors - Date limite des inscriptions 16/11/2026	Inter-secteur avec la Vienne Parthenay/Poitiers	Positionnement 30/11/2026	J1 : 10h00-22h00 J2 : 09h00-18h00
		Semaine 1 Du 18 au 19/01/2027	
		Semaine 2 Du 01 au 02/02/2027	
		Certification 27/04/2027	



CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	22/10/2026 & 25/11/2026	09h00-17h00
	Poitiers	16/02/2027 & 13/04/2027	09h00-17h00

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U10-U13	Poitiers	23/10/2026 & 18/11/2026	09h00-17h00
	Poitiers	17/02/2027 & 14/04/2027	09h00-17h00

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U14-U19	Poitiers	03/03/2027 & 31/03/2027	14h00 - 20h00

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI SENIORS	Poitiers	04/02/2027 & 16/03/2027	15h00 - 21h00

JOURNÉES COMPLÉMENTAIRES DIPLÔMES FÉDÉRAUX (demande d'équivalence)

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Journée complémentaire Coach Jeunes	Poitiers	10/02/2026	08h00 - 16h00
Journée complémentaire Coach Séniors	Poitiers	16/03/2027	15h00-21h00

Pour s'inscrire aux différentes formations : <https://maformation.fff.fr/category/index.html?animateur>



Anthony ALLOUIS
aallouiselfna.fff.fr
06 44 28 33 94



Tony RICHARD
trichardefoot86.fff.fr
06 31 33 94 48



IR2F Nouvelle-Aquitaine
ir2felfna.fff.fr



TARIFS ET BONS DE FORMATIONS

FORMATIONS EDUCATEURS								
NOM DE LA FORMATION		VOLUME HORAIRE	FRAIS INSCRIPTION	FRAIS PEDAGOGIQUES	TOTAL	NOMBRE DE BON(S)	VALEUR BON(S)	RESTE A CHARGE
ATTESTATION FÉDÉRALES	Ethique et intégrité	8	10€	35€	45€	1*	15 €	30 €
	Pratique féminine	8	10€	35€	45€	1*	15 €	30 €
	Handi Foot	8	10€	35€	45€	1*	15 €	30 €
	Foot Adapté	8	10€	35€	45€	1*	15 €	30 €
	Arbitrage	8	10€	35€	45€	1*	15 €	30 €
	Golf Foot	8	10€	35€	45€	1*	15 €	30 €
	Foot en Marchant	8	10€	35€	45€	1*	15 €	30 €
	Foot 5	8	10€	35€	45€	1*	15 €	30 €
	Futnet	8	10€	35€	45€	1*	15 €	30 €
	Fit Foot	8	10€	35€	45€	1*	15 €	30 €
	Accompagnateur d'Equipe	8	10€	35€	45€	1*	15 €	30 €
	Futsal	8	10€	35€	45€	1*	15 €	30 €
CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS DE PRATIQUE	CFI - U6-U9	24	15€	75€	90€	2*	30 €	60 €
	CFI - U10-U13	24	15€	75€	90€	2*	30 €	60 €
	CFI - U14-U19	24	15€	75€	90€	0	0 €	90 €
	CFI - Seniors	24	15€	75€	90€	0	0 €	90 €
	CFI - Projet Club	24	15€	75€	90€	2	30 €	60 €
CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS DE SPÉCIALITÉ	Module CEGB Futsal	à venir	-	-	-	-	-	-
	Module CEGB - Niv 1	à venir	-	-	-	-	-	-
	Module 32H Beach Soccer Ini/Ent	32	15€	165€	180€	0	0 €	180 €
	Module 32H Futsal Base U13-U15/U18-Seniors	32	15€	165€	180€	2	30 €	150 €
	Module 32H Gardien De But Ini/Ent	32	15€	165€	180€	0	0 €	180 €
	Module Prépa Physique U9/U15 - Seniors	32	15€	165€	180€	0	0 €	180 €
CERTIFICATIONS	Certification - CEGB Niv 1	8	15€	45€	60€	0	0 €	60 €
	Certification - CEGB Futsal	8	15€	45€	60€	0	0 €	60 €
	Certification - CFF1	8	15€	45€	60€	0	0 €	60 €
	Certification - CFF2	8	15€	45€	60€	0	0 €	60 €
	Certification - CFF3	8	15€	45€	60€	0	0 €	60 €
	Certification - CFF4	8	15€	45€	60€	0	0 €	60 €
	Certification - CFI Prépa Physique	8	15€	45€	60€	0	0 €	60 €
	Certification - CFI Beach Soccer	8	15€	45€	60€	0	0 €	60 €
	Certification - CFI Futsal	8	15€	45€	60€	0	0 €	60 €
	Certification - CFI Gardien de but	8	15€	45€	60€	0	0 €	60 €
	Certification CFI - Projet Club	1h distanciel	20€	0€	20€	0	0 €	20 €
	Certification CFI - Seniors	1h distanciel	20€	0€	20€	0	0 €	20 €
	Certification CFI - U10-U13	1h distanciel	20€	0€	20€	0	0 €	20 €
	Certification CFI - U14-U19	1h distanciel	20€	0€	20€	0	0 €	20 €
	Certification CFI - U6-U9	1h distanciel	20€	0€	20€	0	0 €	20 €
ÉQUIVALENCES	Journée complémentaire	8	15€	30€	45€	0	0 €	45 €

Evolution du dispositif FAFA Formation :

En direction des licenciées femmes :

- 3 bons sur les Attestations Fédérales
- 3 bons Formations dirigeantes tout terrains
- 6 bons Formations CFI U6-U9
- 6 bons Formations CFI U10-U13
- 9 bons Formations Arbitres
- Titres à finalités professionnelles

Gratuité

Gratuité

Gratuité

Gratuité

Gratuité

Prise en charge à 50%

En direction de l'encadrement du public Féminin et du Football des Jeunes :

DF REF (H&F)

- Frais pédagogiques
- Frais annexes

Prise en charge à 100%

Prise en charge à 50%

⚠ Il faut impérativement déposer un dossier FAFA afin que la prise en charge puisse être appliquée !



THÈMES FPC – 2026-2027

La saison prochaine, afin de s'aligner au mieux avec les exigences de Qualiopi et de la DTN, les **sessions FPC (Formation Professionnelle Continue) seront régionalisées**.
Ce choix est expérimental pour la saison 26-27.

Vous trouverez ci-dessous les premières sessions pour la saison 26-27.

- **31 Août 2026 – 1^{er} septembre 2026 : La fonction de Responsable Technique Jeunes – Puymoyen ;**
- **3 et 4 septembre 2026 : La conception du projet de jeu de l'équipe – Le Haillan ;**
- **24 et 25 septembre 2026 : L'entraînement en pré-formation – Limoges (Tournoi international de Limoges) ;**
- **3 et 4 décembre 2026 – La pratique Futsal dans le club – Tartas (lieu à confirmer) ;**
- **24 et 25 juin 2027 – La pratique Féminine dans le club - Le Haillan.**

Période transitoire journées complémentaires pour l'obtention d'un DF

Jusqu'au 30 juin 2027, les titulaires d'un CFF2 ou CFF3 certifié, ainsi que du PSC1 ou équivalent, peuvent obtenir un Diplôme Fédéral Coach Jeunes et/ou Seniors en participant à une Journée Complémentaire de 8 h :

- Titulaire du CFF2 certifié ou du CFF3 certifié + PSC + Journée Complémentaire Jeunes → DF Coach Jeunes
- Titulaire du CFF3 certifié + PSC + Journée Complémentaire Seniors → DF Coach Seniors

Les journées complémentaires sont indépendantes.

Les titulaires du CFF3 certifié doivent suivre les deux journées pour obtenir les deux diplômes.

Initiateur 2 ou CFF2	1 journée complémentaire	DF Coach Jeunes
Animateur Sénior ou CFF3	2 journées complémentaires	DF Coach Jeunes
		DF Coach Sénior

Attention : il faut être titulaire obligatoirement du PSC1 ou de l'une des différentes équivalences (Attestation de Formation aux Premiers Secours -AFPS- / Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences-AFGSU- / Brevet National de Secourisme-BNS- / Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail-CSST,)



AVIS AUX ARBITRES

FORMATIONS

ARBITRES



SPORTIF



COURAGEUX



RESPONSABLE



ENGAGÉ



PASSIONNÉ



2026 - POITIERS

- Samedi 26 septembre
Dimanche 27 septembre
Samedi 03 octobre
- Samedi 28 novembre
Dimanche 29 novembre
Samedi 5 décembre





COMITÉ DE DIRECTION

PV N°2 Consultation électronique du vendredi 7 août 2026

Personnes ayant répondu à la consultation électronique

Mmes Béatrice MATHIEU, Nadia STOURY et Sylvie TESSERAU

MM. Philippe BARRITAULT - Stéphane BASQ - Jean-Pierre BERNARD - Patrice BILLY - Jacky CHAUVIN - Jacques DANTAN - Christian DELCEL - Bruno DUPUIS - Franck ECAULT - Daniel FRAUDEAU - Dominique GIRAUD - Jean-Bernard HUS - Eric MAIOROFF - Jean Paul PEYNET - Laurent ROHARD - Christian SAVIGNY

COMPOSITION DE LA POULE DE DEPARTEMENTAL 1 - SAISON 2026/2027

Modalités de consultation :

Conformément aux dispositions statutaires et réglementaires en vigueur, les membres du Comité de Direction ont été consultés par voie électronique par le Président du District à compter du 6 août 2026. La clôture du vote et de la réception des remarques était fixée au vendredi 7 août 2026 à 10h00.

I. VALIDATION DE LA COMPOSITION DE LA POULE DE DÉPARTEMENTAL 1 - SAISON 2026/2027

Le Président Stéphane BASQ a soumis au vote des membres du Comité de Direction la proposition élaborée par la Commission Sportive relative à la composition de la poule unique de Départemental 1 pour la saison 2026/2027.

À l'issue de la consultation électronique close le vendredi 7 août à 10h00, la composition de la poule de D1 est validée à une très large majorité par les membres du Comité de Direction (19 voix pour et 3 non-réponse).

CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)

CHATELLERAULT SO (2)

LIGUGE (2)

MIGNALOUX BEAUVOIR (1)

MIGNE AUXANCES (1)

NAINTRE (1)

NIEUIL L'ESPOIR (1)

NOUAILLE (2)

OYRE DANGE (1)

SMARVES – ITEUIL (1)

STADE POITEVIN (3)

USSON DU POITOU (1)

II. POINT D'INFORMATION ET RAPPEL DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES DE Départemental 1

1. Modalités d'accession en Régional 3 (LFNA)

Le Comité de Direction prend acte des éléments arrêtés lors de la réunion du Comité de Direction de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine (LFNA) du 16 juillet 2026 concernant la sollicitation du District de la Vienne relative aux accessions en R3 (situation du Stade Poitevin 3) :

« Ne disposant pas de réglementation spécifique pour les hypothèses de vacances, la LFNA a appliqué l'article 136, alinéa 3 des règlements généraux.

L'équipe du Stade Poitevin 3 (2ème de D1) ne pouvant accéder au niveau régional, la place vacante est attribuée à l'équipe classée au rang suivant, soit le 3ème du championnat.

Les deux équipes accédant au Championnat Régional 3 pour la saison 2026/2027 sont donc les équipes classées 1ère et 3ème de D1 ».



Cette décision (adoptée par la Ligue) permet au District de la Vienne de préserver l'intégralité de son quota officiel de deux accessions directes en R3.

2. Rappel de la disposition réglementaire votée lors de l'Assemblée Générale financière du 25 novembre 2022 (Saint-Georges-lès-Baillargeaux) et clarification suite à l'assemblée générale du 5 juin 2026 (Chalandray)

Suite à une question soulevée par un club lors de l'Assemblée Générale du District du 5 juin 2026 à Chalandray portant sur l'éventualité d'un passage de la poule de D1 à 14 équipes en cas de relégations massives, le Comité de Direction tient à rappeler le cadre réglementaire et les décisions prises par l'Assemblée Générale :

➤ Rappel du texte voté à l'assemblée générale du 25 novembre 2022 (Saint-Georges-lès-Baillargeaux) :

Dans le cadre de la réforme des compétitions (N2, N3, R1, R2), la Commission Sportive avait proposé une mesure exceptionnelle d'ajustement pour la saison 2023/2024 : « *Si le nombre de descentes de R3 en D1 est égal ou supérieur à 6 équipes, la poule de Départemental 1 passe à 14 équipes afin de lisser les rétrogradations sur deux saisons* ».

Cette disposition exceptionnelle a été approuvée par l'Assemblée Générale du 25 novembre 2022 à une très large majorité.

➤ Rappel du tableau des accessions et rétrogradations voté par le Comité de Direction en début de saison :

Il convient également de rappeler que le tableau officiel des accessions et rétrogradations, approuvé par le Comité de Direction le 19 septembre 2026, fixe précisément avant le début des compétitions, la répartition des divisions, le nombre de poules ainsi que l'effectif réglementaire par poule. À aucun moment ce tableau officiel ne fait mention ni ne prévoit une quelconque hypothèse de poule à 14 équipes. Ce document de référence confirme sans ambiguïté le maintien strict des formats réglementaires établis.

➤ Clarifications apportées quant à la portée de cette mesure :

Inapplication historique du texte : il convient d'abord de rappeler qu'à l'époque, cette mesure dérogatoire n'a pas trouvé à s'appliquer : le nombre de rétrogradations de R3 en D1 étant resté inférieur au seuil déclencheur des 6 équipes, la poule de D1 n'est pas passée à 14 équipes.

Caractère transitoire et retour au format de droit commun : lors de la présentation et des débats, Mme MOREAU, présidente à l'époque de la Commission Sportive, a clairement exposé que cette disposition présentait un caractère strictement exceptionnel, temporaire et dérogatoire, lié exclusivement à la période d'ajustement de la réforme nationale.

Accord explicite de l'assemblée générale : le principe selon lequel cette dérogation n'avait vocation à s'appliquer que de manière temporaire, avec un retour automatique et impératif au format réglementaire de 12 équipes dès la saison 2024/2025 (les autres divisions du District étant structurées en poules de 10 équipes, à l'exception de la D2), faisait partie intégrante du périmètre de la décision soumise au vote et a été souverainement validé par la très large majorité des clubs.

Cette disposition temporaire ne remet en aucun cas en cause le nombre réglementaire d'équipes par poule fixé pour la division. La volonté de l'assemblée générale de maintenir le format de droit commun de 12 équipes pour la poule de D1 à l'issue de la transition est parfaitement claire, explicite et incontestable. L'assemblée générale n'a pas voté une modification réglementaire formelle pour en pérenniser les effets.

3. Conclusion pour la saison 2026/2027 :

Le Comité de Direction confirme que, conformément aux textes en vigueur et à la décision souveraine de l'assemblée générale du 25 novembre 2022, la poule de Départemental 1 pour la saison 2026/2027 est strictement et définitivement maintenue dans son format réglementaire de 12 équipes.



III. PUBLICATION OFFICIELLE :

La composition de la poule de Départemental 1 ainsi ratifiée par voie électronique est transmise pour publication officielle sur les supports du District ce jour, lundi 10 août 2026.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie (avec en tête du club) ou courrier électronique (d'une adresse officielle du club), le droit d'examen étant de 119 euros.

Prochain Comité sur convocation

Le Président
Stéphane BASQ

La Secrétaire Générale
Béatrice MATHIEU



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du lundi 3 août 2026
en consultation électronique
Procès-verbal n°2

Président M. Jean-Louis OLIVIER
Présents MM. Christian DELCEL et Philippe GUILBAULT

Approbation du PV n°1 sans modification

ACCESSIONS ET RÉTROGRADATIONS Fin de saison 2025/26

Suite à la diffusion du PV du comité de direction de Ligue du 16/07/26 et à la publication des poules régionales le 27 juillet 2026 nous enregistrons 6 descentes de R3 en D1.

Accessions et rétrogradations à la fin de la saison 2025 - 2026 Championnat Masculin

Vient de Régional 3		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Départemental 1 (1x13) 13 équipes --> 12 équipes	monte en Régional 3	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2
	vient de Régional 3	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	descend en Départemental 2	-3	-3	-3	-4	-5	-6	-7	-8	-9	-10
	vient de Départemental 2	4	3	2	2	2	2	2	2	2	2
Départemental 2 (2 x12) 24 équipes	monte en Départemental 1	-4	-3	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2	- 2
	vient de Départemental 1	3	3	3	4	5	6	7	8	9	10
	descend en Départemental 3	-5	-5	-5	-6	-7	-8	-9	-10	-11	-12
	vient de Départemental 3	6	5	4	4	4	4	4	4	4	4
Départemental 3 (4 x10) 40 équipes	monte en Départemental 2	-6	-5	-4	-4	-4	-4	-4	-4	-4	-4
	vient de Départemental 2	5	5	5	6	7	8	9	10	11	12
	descend en Départemental 4	-8	-8	-8	-8	-9	-10	-11	-12	-13	-14
	vient de Départemental 4	9	8	7	6	6	6	6	6	6	6
Départemental 4 (6 x10) 60 équipes	monte en Départemental 3	-9	-8	-7	-6	-6	-6	-6	-6	-6	-6
	vient de Départemental 3	8	8	8	8	9	10	11	12	13	14
	descend en Départemental 5	-12	-12	-12	-12	-13	-13	-14	-15	-16	-17
	vient de Départemental 5	13	12	11	10	10	9	9	9	9	9
Départemental 5 (9 x 10)	monte en Départemental 4	-13	-12	-11	-10	-10	-9	-9	-9	-9	-9
	vient de Départemental 4	12	12	12	12	13	13	14	15	16	17



Accessions et rétrogradations

à la fin de la saison 2025-2026 avec 6 descentes de R3

sous réserves de l'application finale des décisions disciplinaires des dossiers en cours et de l'homologation du Comité de Direction

Départemental 1 1 poule de 12	Accessions en R3 : 2	Vouneuil Béruges (1) et 3 Vallées 86 (2)
	Rétrograde de R3: 6	A : Mignaloux Beauvoir (1) et Migné Auxances (1) B : Naintré (1) et Châtellerauld SO (2) E: Nieuil L'Espoir (1), et Usson du Poitou (1)
	Rétrogradations en Départemental 2 : 7	Valdivienne (1), Antran (1), Chasseneuil St Georges (1), Montamisé (1), Beaumont St Cyr (2), Neuville (2) et Vicq sur Gartempe (1)
Départemental 2 2 poules de 12 24	Accessions en Départemental 1 : 2	A : Oyré Dangé (1) B : Smarves Iteuil (1)
	Rétrogradations en Départemental 3 : 9	A : Chasseneuil St Georges (2), UCSE (1), Beaumont St Cyr (3), Poitiers CEP (1) et Thuré Besse (1) B : St Maurice Gençay (1), Brion St Secondin (1), Montmorillon (2), et Fleuré (1)
Départemental 3 4 poules de 10 40	Accessions en Départemental 2 : 4	A : Mirebeau (1) B : Ozon (2) C : Paizay Le Sec (1) D : ACG Foot Sud 86 (1)
	Rétrogradations en Départemental 4 : 11	A : Poitiers Gibauderie (1), St Léger de Montbrillais (1) et Poitiers 3 Cités (2) B : Poitiers Portugais (1) FG et Colombiers (1) et Naintré (3) C : Mignaloux Beauvoir (2) et Poitiers CEP (2) et Valdivienne (2) D : Fleuré (2) et St Benoît (2)
Départemental 4 6 poules de 10 60	Accessions en Départemental 3 : 6	A : Vouillé (1) B : Ozon (3) C : La Chapelle Viviers (1) D : Cissé (1) E : Boivre (1) F : Chatain (1)
	Rétrogradations en Départemental 5 : 14	A : Loudun (2), St Léger de Montbrillais (2) et Mirebeau (2) B : Châtellerauld Réunionnais (1), et Cenon/Vouneuil (2) C : Jardres (1), et St Savin St Germain (2) D : Poitiers Beaulieu/Gibauderie (1) et Chasseneuil St Georges (3) E : Vernon/Fleuré (1) et Rouillé (2) F : Availles Limouzine/Pressac (1), St Maurice Gençay (2) et St Saviol (2)
Départemental 5 9 poules de 9 ou 10 89	Accessions en Départemental 4 : 9	A : Moncontour (1) B : UCSE (2) C : Oyré Dangé (3) et Bonneuil Matours (1)* D : * E : Poitiers Baroc (1) F : Dienné (1) G : Sillars (1) H : Aslonnes (1) I : Lusignan (2)

*En D5 poule D, Montamisé (3) et Dissay (2) ayant déjà une équipe supérieure en D4, ne peuvent pas accéder.

**Rappel Règlement :**

« Dans les compétitions départementales, lorsqu'une équipe terminant 1^{ère} de sa poule ne peut accéder à la division supérieure, statutairement, par volonté de sa part ou en raison d'un défaut de respect des obligations (...), elle est remplacée par l'équipe classée immédiatement après elle, soit l'équipe classée 2^{ème} de la même poule.

Si cette dernière refuse à son tour l'accession ou ne peut statutairement en bénéficier, laissant donc une place vacante à l'accession, il sera procédé à l'accession de la meilleure des équipes classées au même rang des autres poules ».

Pour cela, on rappelle le calcul pour procéder à l'accession d'un meilleur deuxième (décision votée à l'Assemblée Générale du District du 27 mai 2011 à Quinçay) :

« Pour l'accession de Départemental 5, du nombre de points obtenus dans les rencontres, aller et retour, qui ont opposé dans chaque poule l'équipe classée deuxième (2^{ème}) avec les quatre (4) autres équipes les mieux classées y compris celle accédant directement (en tenant compte, en cas d'égalité, du goal average obtenu par ce nouveau classement) ».

Bonneuil Matours finissant meilleurs deuxième accède en Départemental 5.

DÉPARTEMENTAL 1

CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)

CHATELLERAULT SO (2)

LIGUGE (2)

MIGNALOUX BEAUVOIR (1)

MIGNE AUXANCES (1)

NAINTRE (1)

NIEUIL L'ESPOIR (1)

NOUAILLE (2)

OYRE DANGE (1)

SMARVES – ITEUIL (1)

STADE POITEVIN (3)

USSON DU POITOU (1)

Proposition de la poule de D1 sous réserve de la validation du comité.

DÉPARTEMENTAL 2

Classement des 8^{èmes} de D2

	Equipes	Poules	Points	Diff.	Observation
1	St Benoît 1	B	7	-9	Maintien
2	Thuré Besse 1	A	2	-28	Rétrogradation

DÉPARTEMENTAL 3

Classement des 8^{èmes} de D3

	Equipes	Poules	Points	Diff.	Observation
1	Payroux Charroux Mauprévoir 1	D	9	-9	Maintien
2	Valdivienne 2	C	7	-12	Rétrogradation
3	Naintré 3	B	6	-11	Rétrogradation
4	Poitiers 3 Cités 2	A	5	-11	Rétrogradation



DÉPARTEMENTAL 4

Classement des 8^{èmes} de D4

	Equipes	Poules	Points	Diff.	Observation
1	Beaumont St Cyr 4	D	11	-11	Maintien
2	St Rémy sur Creuse 1	B	10	-7	Maintien
3	3 Vallées 86 4	E	9	-5	Maintien
4	Jouhet Pindray 1	C	8	-6	Maintien
5	St Saviol 2	F	7	-1	Proposition de repêchage
6	Mirebeau 2	A	1	-13	Rétrogradation

En raison de l'inactivité du club de Poitiers Portugais, la commission propose le repêchage à l'équipe de St Saviol 2 pour prendre la place laissée vacante.

DÉPARTEMENTAL 5

Classement des 2^{èmes} de D5

	Départemental 5	Poules	Points	Diff.	Observation
1	Bonneuil Matours 1	C	19	20	Accession
2	Nouaillé 4	F	18	12	
3	Valence en Poitou OC 2	I	17	19	
4	Vendelogne 1	A	17	16	
5	Coulombiers 1	H	16	8	
6	Adriers 1	G	14	9	
7	Dissay 2	D	14	1	Ne peut pas monter, équipe 1 en D4
8	St Christophe 1	B	13	8	
9	Jaunay Marigny 3	E	9	-10	Ne peut pas monter, équipe 2 en D4

Prochaine réunion : sur convocation

Le président, M. Jean-Louis OLIVIER

Le Secrétaire, Christian DELCEL



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mardi 11 août 2026
Procès-verbal n°3

Président M. Jean-Louis OLIVIER
Présents MM. Christian DELCEL (consultation électronique) et Philippe GUILBAULT
Invité M. Eric MAIOROFF

COMPOSITION PROVISOIRE DES POULES de D2 à D4

La Commission Sportive a procédé à la constitution des poules des championnats départementaux D2 à D4. Elle a tenu compte, dans la mesure du possible, des critères suivants :

- Répartition dans les poules d'un même niveau des équipes qui accèdent et qui rétrogradent
- Cohérence géographique
- Equilibre entre les équipes premières et équipes réserves
- Etude des antécédents disciplinaires connus
- Vœux des clubs

Toutefois, cette composition est communiquée à titre **PROVISOIRE**.

Les clubs qui souhaiteraient changer de poule doivent solliciter une inversion de poule en adressant une demande conjointe avec le club concerné à la Commission Sportive.

Ces demandes seront examinées au regard des dispositions réglementaires ainsi que des critères présentés ci-dessus.

Les demandes devront être transmises avant le dimanche 16 août 2026 à 12h à l'adresse suivante :

district@foot86.fff.fr

La transmission d'une demande ne vaut pas acceptation. Toute décision relève de la compétence exclusive des instances départementales.

La publication officielle des poules interviendra en début de semaine prochaine après validation du Comité de Direction.



En vert équipe qui accède
En rouge équipe qui rétrograde

DEPARTEMENTAL 2

Poule A

ANTRAN (1)
AVAILLES EN CHATELLERAULT (1)
BEAUMONT ST CYR (2)
CHATELLERAULT FC (2)
JAUNAY MARIGNY (1)
LA PALLU (1)
MIREBEAU (1)
NAINTRE (2)
NEUVILLE (2)
POITIERS 3 CITES (1)
ST JULIEN L'ARS (1)
VICQ SUR GARTEMPE (1)

Poule B

ACG FOOT SUD 86 (1)
BUXEROLLES (3)
CHASSENEUIL ST GEORGES (1)
CHAUVIGNY (3)
FONTAINE LE COMTE (2)
LUSIGNAN (1)
MONTAMISE (1)
PAIZAY LE SEC (1)
ROUILLE (1)
ST BENOÎT (1)
VALDIVIENNE (1)
VIVONNE (1)

DEPARTEMENTAL 3

Poule A

BEAUMONT ST CYR (3)
BOIVRE (1)
CISSE (1)
COUSSAY (1)
LOUDUN (1)
MIGNE AUXANCES (2)
NEUVILLE (3)
NORD VIENNE/LES TROIS MOUTIERS (1)
QUINCAY (1)
UCSE (1)

Poule B

ANTRAN (2)
AVANTON (1)
CENON/VOUNEUIL (1)
CHATELLERAULT FC (3)
INGRANDES (1)
LEIGNE SUR USSEAU (1)
OYRE DANGE (2)
POITIERS CEP (1)
THURE BESSE (1)
VOUILLE LATILLE (1)

Poule C

BRION - ST SECONDIN (1)
CHATAIN (1)
CHÂTEAU LARCHER (2)
LIGUGE (3)
NOUAILLE (3)
PAYROUX CHARROUX MAUPREVOIR (1)
SOMMIÈRES ST ROMAIN (1)
ST MAURICE GENCAY (1)
ST SAVIOL (1)
VALENCE EN POITOU OC (1)

Poule D

3 VALLEES 86 (3)
BIARD (1)
CHASSENEUIL – ST GEORGES (2)
FLEURE (1)
LA CHAPELLE VIVIERS (1)
LEIGNES SUR FONTAINE (1)
MONTMORILLON (2)
NIEUIL L'ESPOIR (2)
POITIERS ASAC (1)
SÈVRES ANXAUMONT (1)



DEPARTEMENTAL 4

Poule A

ASM (1)
CEAUX LA ROCHE (1)
LA PALLU (2)
MONCONTOUR (1)
NORD VIENNE/3 MOUTIERS (2)
OUZILLY (1)
POITIERS CEP (2)
SAMMARCOLLES (1)
ST LÉGER DE MONTBRILLAIS (1)
VOUNEUIL BERUGES (2)

Poule D

3 VALLEES 86 (4)
BOURESSE / QUEAUX MOUSSAC (1)
DIENNE (1)
JOUHET PINDRAY (1)
LEIGNES SUR FONTAINE (2)
MONTMORILLON (3)
NIEUIL L'ESPOIR (3)
SILLARS (1)
VALDIVIENNE (2)
VALLÉE DU SALLERON (1)

Poule B

AVAILLES en CHATELLERAULT (2)
BEAUMONT ST CYR (4)
COLOMBIERS (1)
JAUNAY MARIGNY (2)
LAVOUX-LINIERS (1)
MIGNE AUXANCES (3)
MONTAMISE (2)
POITIERS BAROC (1)
POITIERS GIBAUDERIE (1)
UCSE (2)

Poule E

ACG FOOT SUD 86 (2)
ASLONNES (1)
BRION - ST SECONDIN (2)
CHÂTEAU LARCHER (3)
LUSIGNAN (2)
ST BENOÎT (2)
ST SAVIOL (2)
USSON – L'ISLE (2)
VALENCE en POITOU FC (1)
VIVONNE (2)

Poule C

ARCHIGNY (1)
CHÂTELLERAULT PORTUGAIS (2)
COUSSAY LES BOIS (1)
DISSAY (1)
INGRANDES (2)
NAINTRE (3)
OYRE-DANGE (3)
POITIERS 3 CITES (2)
ST REMY SUR CREUSE (1)
VICQ SUR GARTEMPE (2)

Poule F

BONNEUIL MATOURS (1)
FLEURE (2)
FONTAINE LE COMTE (3)
MIGNALOUX BEAUVOIR (2)
POITIERS ASAC (2)
POUILLE TERCE (1)
SAVIGNY L'EVESCAULT (1)
SÈVRES ANXAUMONT (2)
SMARVES - ITEUIL (2)
ST JULIEN L'ARS (2)

Prochaine réunion : sur convocation
Le président, M. Jean-Louis OLIVIER